

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 19 (1959)

Vorwort: Introduction
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

Nous avons évalué sans trop d'optimisme les chances de 1959 comme année touristique. Il s'avère toutefois que nous étions trop réservés dans nos prévisions, puisque, finalement, c'est un total de 27 millions de nuitées qui est annoncé pour les exploitations touchées par la statistique officielle. Cela représente près de deux millions de nuitées ou 8 % de plus qu'en 1958. Lorsque l'on pense que nous devions nous déclarer satisfaits des quelque 14,6 millions de nuitées dénombrées, en moyenne, pendant les années 1934-1939, les résultats de l'année dernière témoignent éloquemment de l'essor prodigieux du tourisme. Avant la guerre, 6,6 millions de nuitées étrangères et 8 millions de nuitées du pays furent dénombrées dans les hôtels et pensions de Suisse; pour 1959, ce total est de 15 et de 12 millions respectivement. Dès 1932, le touriste domicilié en Suisse l'emporta, pour le nombre, sur l'hôte venu de l'étranger. En 1954, les hôtes du pays et ceux de l'étranger donnèrent approximativement le même chiffre de nuitées; puis les seconds prirent la tête et fournirent, dès lors et régulièrement, des résultats supérieurs, ce qui prouve, une fois de plus, que la Suisse est incontestablement le pays de vacances par excellence, malgré la concurrence sans cesse accrue des autres nations.

Pour la première fois depuis 1949, le total des nuitées attribuées aux hôtes domiciliés en Suisse a atteint les 12 millions, ce qui est fort réjouissant si l'on tient compte, notamment, du fait qu'un très grand nombre de nos Confédérés voyagent beaucoup à l'étranger ou passent leurs vacances dans des chalets qui leur appartiennent ou qu'ils ont loués.

Ce total de 27 millions de nuitées ne représente pas, il convient de le dire, l'ensemble des possibilités de logement en Suisse. Pour le semestre d'hiver 1958/59 et pour le semestre d'été 1959, l'office cantonal de statistique des Grisons a annoncé 2 163 373 nuitées dans les locaux ne figurant pas dans les relevés fédéraux. Le Bureau fédéral de statistique a inscrit 646 742 nuitées dans les emplacements de camping du TCS, soit 26 % de plus qu'en 1958. Nous ne possédons pas encore les

chiffres définitifs des emplacements de camping de la Fédération suisse des clubs de camping (VSCC) mais l'avance est parallèle et nous arriverons à un total de 1,7 million de nuits passées sous la tente. Le Commissariat central des guerres annonçait 353 103 nuitées civiles dans ses baraquements, dues principalement à des camps de vacances de jeunesse. Sur la base de ces quelques exemples, dûment contrôlables, nous pouvons évaluer à plusieurs millions le total des nuitées attribuées aux logements de vacances, aux chalets, aux chambres, aux auberges de jeunesse, aux emplacements de camping, aux baraquements et aux homes de vacances.

Il n'est guère possible de donner en ce moment une estimation précise des recettes fournies par les touristes étrangers. La Commission fédérale de recherches économiques se prononcera très prochainement à ce sujet. En 1958, ces recettes étaient fixées à un milliard 285 millions de francs fournis par des hôtes et des voyageurs venus de l'étranger; en déduisant de ce montant 515 millions représentant les dépenses des touristes suisses à l'étranger, on arrive à 770 millions – un montant qui est de loin le poste le plus élevé de notre balance commerciale et qui couvre largement le solde passif de cette dernière s'élevant à 686 millions. Pour l'année 1959, la forte avance de nuitées étrangères jouera son rôle et, une fois de plus, l'importance des apports touristiques s'affirmera sans réserve.

Le temps magnifique dont nous avons été gratifiés durant l'été a largement contribué à cet heureux résultat et cela non seulement dans les régions alpestres, mais aussi en plaine. La stabilité des prix a également joué un rôle essentiel à cet égard. Le niveau atteint dans ce domaine, ne tardera pas à être rejoint par des pays réputés «bon marché» comme l'Autriche, la Yougoslavie et l'Espagne; ainsi s'établit, petit à petit, un équilibre sur le plan du tourisme international. La qualité des prestations, dans le domaine des transports et dans celui de l'hébergement, en liaison avec les prix abordables qui sont pratiqués, reste l'un des arguments les plus valables de la Suisse touristique. Il serait toutefois dangereux d'en déduire que l'effort de propagande touristique doit être ralenti en période de haute conjoncture. La notion des voyages et des vacances s'est considérablement élargie ces dix dernières années. En effet, grâce au développement des lignes

aériennes et aux horaires et tarifs nouveaux, les voyages outre-mer sont devenus beaucoup plus engageants et accessibles aux touristes de l'Ouest de l'Europe ou de l'Amérique du Nord. L'autre secteur du monde libre est constitué par les pays en voie de développement dans lesquels une proportion infiniment réduite de ressortissants peut se payer un voyage en Europe. La statistique le prouve éloquemment.

Nous ne devons pas négliger la propagande dans les pays d'Europe qui nous fournissent traditionnellement les plus forts contingents de touristes, dans une proportion de 85 % du total des nuitées. Une puissance d'achat accrue et un niveau d'existence plus élevé permettent aux ressortissants de ces territoires de prendre leurs vacances non seulement une fois, mais deux fois par an. On ne saurait en dire autant pour les vacances prévues outre-mer. La Suisse, située au cœur de l'Europe, a toujours plus de chances d'être choisie, mais sa voix doit être entendue et elle ne doit pas relâcher son effort. C'est l'Amérique du Nord, particulièrement les Etats-Unis, qui nous valent les apports financiers les plus importants. Le récent appel du Président Eisenhower, soutenu par une propagande exceptionnelle sous le titre «Visit USA 1960», doit nous engager à renforcer notre effort outre-Atlantique.

I. Le développement du tourisme en 1959

1. Statistique

Les chiffres provisoires fournis par le Bureau fédéral de statistique donnent un total de 7 393 185 arrivées et de 26 966 064 nuitées dans les hôtels, pensions, sanatoriums d'altitude et cliniques. Par rapport à l'année précédente, le chiffre des arrivées s'est augmenté de 591 820 (+8,7 %) et celui des nuitées de 1 956 724 (+7,8 %). Numériquement parlant, ce sont surtout les hôtels et les pensions qui ont bénéficié de cet afflux, enregistrant une avance d'un peu plus de 2 millions de nuitées (+9 %), que l'année précédente. Le développement des arrivées et des nuitées s'établit comme il suit pour les années 1958 et 1959, respectivement :